AVERTISSEMENTS AGRICOLES

28 Juin 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES DU RHONE, ... VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siege de la circonscription 24, Rue Edouard Delanglade - **13006 MARSEILLE**

Station d'Avertissements Quartier Cantarel **MONTFAVET** Adresse Postale **B.P 95 84140 MONTFAVET** TELEPHONE (90) 88 21 83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL ... — Bulletin TOMATE : 40 F — VITI-VAR : 40 F à Regis. recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

SPECIAL TORDEUSES de la GRAPPE ZONES PRECOCES
(Vaucluse et Bouches-du-Rhône)

Les premières éclosions ont été observées à Châteauneuf-du-Pape le 27 Juin .

Des oeufs ont été déposés dans toutes les zones précoces .

En conséquence, voici les fourchettes de dates de traitements préventifs pour les points d'observation ou zones suivantes .

On adaptera ces dates à chaque parcelle en fonction de leur précocité :

- *Appellation Châteauneuf-du-Pape, Port-de-Bouc* = 29 Juin au 2 Juillet .

- *Plan de Dieu, Mazan, Cabrières d'Avignon, Maubec, Robion* = 1er au 5 Juillet .

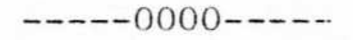
- *Coteaux de Vedène à Noves, Carpentras, Beaumes-de-Venise, Vacqueyras, Caromb, Bédoin, Crau, Coteaux des Alpilles, pourtour de l'Etang de Berre jusqu'à La-Fare-les-Oliviers et zones équivalentes* = du 4 au 8 Juillet .

- *Plaine du Comtat, Camargue* = du 6 au 10 Juillet .

On procèdera à un contrôle d'efficacité du traitement 10 jours après .

Traiter en curatif si on observait 10 % de grappes atteintes .

Attendre encore pour les zones au Nord du *Plan-de-Dieu*, à l'Est *des Beaumettes, Sud Luberon, coteaux de l'Est des Bouches-du-Rhône de Sénas à Marseille* .



-----0000-----

Imprimerie de la Station Provence-Côte d'Azur Corse Directeur-Gérant : ... — CPPAP N° ...

P245